ALIGEMENT

(export du DFSM au 05/11/2026 à 21:49)

[1] ALIGEMENT Médecine - Médecine

nom masc.
Etymologie FEW XXIV 331b : alleviare

Définition Fait d'élever un membre*, une partie du corps afin de pouvoir les soigner, leur appliquer un remède.

Citations

- Et fai gesir lou malaide sus son dos, et li met quant il dort .i. petit orillier desoz l’assele, por lever l’ajutoire en haut; si aligera li brisure de la forcele par l' aligement de l’espaule, ou tu li lie lou bras au col, et ne lou desliier se malvais accidens n'i vient, jusc'a .xx. jors;
 Anon. [Albucasis], *Cyrurgie, ca 1250, fol. 70ra.*